



Avril 2010

La filière ovine : enjeu économique et territorial

Dans le monde

Au niveau mondial, le cheptel ovin poursuit sa progression assurée en particulier par la Chine avec 34% du cheptel mondial (progression de + 1,6% entre 2006 et 2008).

En revanche, la production ovine a connu des reculs marqués chez les principaux opérateurs sur le marché mondial, notamment en Nouvelle Zélande et en Australie.

Cette baisse s'explique en Océanie par la sécheresse de 2007 qui a entraîné des reconversions en production laitière. Malgré cela, leurs exportations progressent (+ 1,7%) en lien avec un recul de la consommation intérieure.

En Europe

Le cheptel ovin a diminué ces dernières années, processus accéléré par le découplage des aides à la production. Le rythme de la décapitalisation a ralenti en 2008 mais reste de - 4,8 %.

La consommation européenne de viande ovine a encore diminué en 2008 de 3,9 % et le taux d'auto-approvisionnement a, dans le même temps, reculé pour atteindre 80,6 %.

En France

La production ovine, adaptée à toutes les situations pédo-climatiques, des plus favorables aux plus difficiles, joue à la fois un rôle de production mais aussi de gestion et de valorisation de l'espace.

L'adaptabilité de l'élevage ovin lui permet de valoriser l'ensemble des surfaces disponibles, évitant pour les plus pauvres " l'enfrichement ", de maintenir les surfaces en herbe, et participe ainsi au maintien du tissu rural.

La filière est largement déficitaire : moins de 50 % de la consommation est produite en France.

En Aquitaine et en Dordogne

La production d'ovins viande s'est longtemps concentrée dans le Nord de l'Aquitaine. Aujourd'hui, elle tend à se développer dans les Pyrénées-Atlantiques.

La Dordogne et les Pyrénées Atlantiques représentent à elles seules 79 % des éleveurs et 78 % des brebis allaitantes d'Aquitaine.

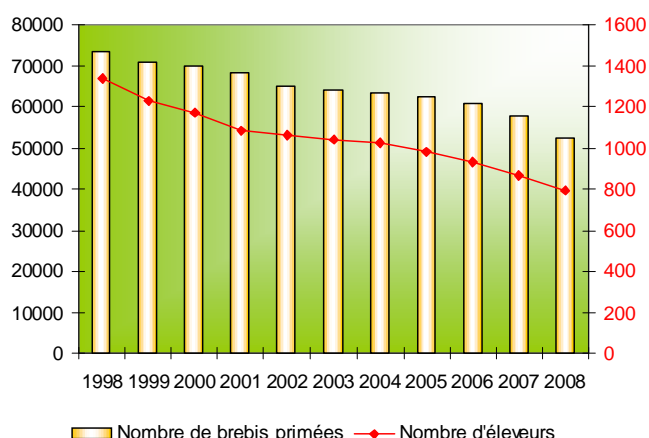
Depuis fin 2006, la marge ovine est amputée par les coûts de production en forte hausse (alimentation du bétail, carburant...). L'aval de la filière connaît aussi des difficultés dans ce contexte de recul du cheptel.

Mais dans un contexte sociétal où l'environnement prend une place croissante, il faut rappeler que les brebis ont un lien fort avec le territoire et la production ovine bénéficie d'atouts :

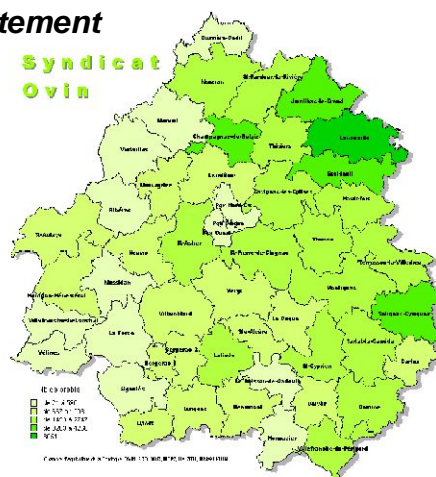
- L'élevage ovin ne nécessite pas de mise aux normes des bâtiments pour maîtriser la pollution,
- Débouchés assurés dans une filière de qualité,
- Accompagnement financier conséquent avec un plan de relance de la production soutenu par le Conseil Général de la Dordogne
- Surfaces en herbe importantes

Situation et évolution de l'élevage ovin départemental

Evolution des effectifs de brebis primées et du nombre d'élevages de 1998 à 2008



Une production plus présente dans le Nord-Est et l'Est du département



Les opérateurs de la filière

• UNIVIA (organisation de producteurs)

Cette organisation de producteurs regroupe 125 éleveurs pour 32 000 brebis.

(Source : UNIVIA 2009)

20 862 OVINS	18 239 AGNEAUX	17 713 agneaux fermiers
		526 agnelets
	1 217 REFORMES	1 154 brebis de réforme
		63 béliers de réforme
	1 406 REPRODUCTEURS	1 275 agnelles reproductrices
		85 brebis reproductrices
		46 béliers reproducteurs

• Expalliance (47) - Capel (46) - Limovin (87) - Coopérative des éleveurs de Gironde (CEG) (33)

Ces organisations de producteurs sont extérieures au département et travaillent avec quelques éleveurs sur les cantons limitrophes .

• Centre d'insémination Genetic'a (prestations d'échographies) - Maurens - Tél. 05 53 22 20 40.

• Démonstration/Expérimentation : **SICA CREO** - Coulaures - Tél. 05 53 35 88 99

• Organisation de producteurs : **UNIVIA** - Thiviers - Tél. 05 53 62 20 60

• **S.O.D.** (Syndicat ovin départemental) - Périgueux - Tél. 05 53 35 88 98

• Service de l'élevage : **E.D.E.** (Etablissement départemental de l'Elevage) - **Pôle Elevage de la Chambre d'Agriculture - ASSELDOR** (Association des éleveurs de Dordogne) - Périgueux - Tél. 05 53 35 88 99

• Fermes de références : **Réseau d'élevage ovin viande Aquitaine** - Castanet-Tolosan - Tél. 05 61 75 44 44

• **Contrôle de performances** - Périgueux - Tél. 05 53 35 88 99

Repères technico-économiques (2008)

En atelier complémentaire

Critères techniques

Effectif moyen par élevage : 200 brebis allaitantes pour 0,5 UTA

Chargement : 8 brebis par hectare de SFPO

Productivité numérique de 125 % soit 250 agneaux produits

Charges opérationnelles par brebis

Frais d'alimentation : 34 €

Frais de la surface fourragère : 10 €

Frais d'élevage : 9 €

TOTAL : 53 €

Produit par brebis

Vente agneaux et réformes 98 €

Primes 25 €

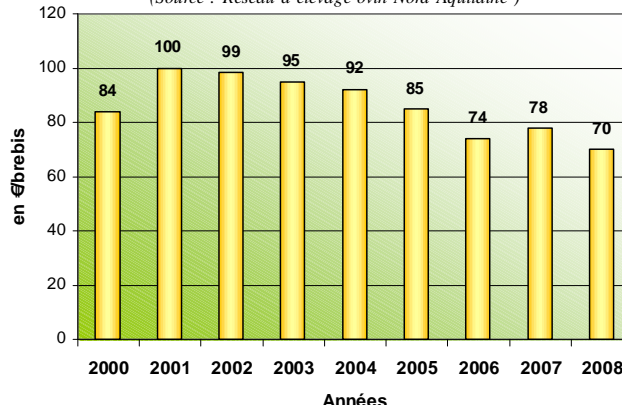
TOTAL 123 €

Marge brute par brebis 70 €



Evolution des marges brutes par brebis

(Source : Réseau d'élevage ovin Nord Aquitaine)



En 2010 : le DPU est revalorisé de 5,30 € et la prime à la brebis découplée de 20 €. On peut donc espérer une forte hausse des marges brutes sur l'année 2010.

Impact de la revalorisation des aides PAC en atelier spécialisé

(cas type du réseau d'élevage Nord Aquitaine)

SAU : 75 ha - 2 UTH

Surface fourragère ovine : 64 ha

Effectif : 550 brebis

Productivité numérique : 1,44

	2008	2012
Résultat courant	25 251	34 128
Marge brute/brebis	83,00 €	89,00 €
MB hors prime/brebis	65,60 €	65,60 €
Augmentation des aides PAC (hors minimas)		+ 11 447 €

Les points forts et les problématiques

Les points forts

- Mise en valeur des surfaces en herbes : préservation de la biodiversité et des paysages
- Produits qui bénéficient de certification et de démarches qualité (IGP Agneau du Périgord)
- Elevage qui nécessite une plus faible mobilisation de capitaux que d'autres productions avec une rotation rapide du cheptel vif
- Atelier complémentaire ou spécialisé adaptable au système d'exploitation
- Rééquilibrage des aides PAC

Les problématiques

- Troupeaux de petite taille (62 brebis en moyenne) et souvent génétiquement hétérogènes
- Des départs à la retraite à remplacer
- Besoins de la filière « qualité » non satisfaits
- Faible productivité de la main d'oeuvre : équipements à rationaliser
- Manque de sensibilisation à cette production (communication, formation...)

La réglementation

Les exploitations ovines relèvent du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Selon la localisation géographique elles peuvent être soumises à des directives spécifiques (NATURA 2000, directive Nitrates...).

Les agnelles nées à partir du 1er juillet 2010 doivent être identifiées avec boucles électroniques.

Les aides aux éleveurs

Plan départemental ovins viande/lait

Bénéficiaires : détenir au moins 80 brebis. Plafond de subventions : 9000€/élevage

- Accompagnement à la création et mutation société,
- Aide au logement des animaux,
- Soutien à l'investissement en lien avec la biosécurité et les conditions de travail,
- Aides liées à l'investissement en matériels permettant des économies d'énergie et d'eau,
- Aides génétiques (échographies IA).



PAC 2010, le rééquilibrage

Revalorisation des DPU ovins viande :

- + 5,30 €/brebis - Période de référence : entre 2005 et 2008 (appliqué dès décembre 2009).
- Création d'une prime à l'herbe (hors PHAE) - Période de référence pour les surfaces en herbe : 2008.

Prime ovine couplée

- Suppression des droits à prime,
- Conditions d'obtention pour demander la prime : au moins 50 brebis,
- Montant de l'aide : revalorisation d'environ 20 € (avant modulation) et bonification d'environ 3 € pour les éleveurs ayant signé un contrat type.

Les actions Chambre d'Agriculture

- Participation au travail de démonstration et expérimentation dans le cadre du Comité technique de la SICA CREO
- Suivi et valorisation des résultats des fermes de références
- Animation de la filière (Plan départemental ovin, IGP Agneaux du Périgord, Berger du Périgord)
- Formation
- Accompagnement des projets d'installation ou de création d'atelier
- Accompagnement technique (alimentation, territoire, reproduction...)

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 35 88 92

